



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Multiplication des cas d'épuisement professionnel et de blessures au travail La pression sur le personnel clinique a un coût important

SAINT-JÉRÔME, le 12 septembre 2016 – Un document interne du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, obtenu par l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) à la suite d'une demande d'accès à l'information, révèle une augmentation spectaculaire des montants payés en assurance salaire et du nombre d'heures d'absence en raison d'accidents de travail. Depuis 2014, les sommes versées en assurance salaire ont augmenté de 33 %, atteignant 6,4 millions de dollars pour l'année 2015-2016. Les absences couvertes par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ont quant à elles crû de 97 %. « De toute évidence, les conditions de travail se dégradent dans l'établissement et tout le monde en paie le prix : les membres du personnel, les patients et les contribuables », s'indigne Marie-Ève Meilleur, responsable politique de l'APTS pour la région des Laurentides.

Lors de sa réunion de juin dernier, le conseil d'administration du CISSS des Laurentides a d'ailleurs reconnu que l'explosion du budget dédié à l'assurance salaire constituait un des principaux problèmes à résoudre pour les gestionnaires de l'établissement.

L'équipe régionale de l'APTS attribue cette contre-performance au climat d'instabilité et d'insécurité qui s'est installé au sein du réseau de la santé et des services sociaux depuis les premières annonces du projet de réforme radicale de ses structures par le ministre Barrette. Se sont ajoutées à ces chambardements administratifs les compressions budgétaires répétées des dernières années, qui ont largement contribué à la détérioration des conditions de travail et à l'augmentation de la pression sur les travailleuses et travailleurs du réseau.

« Devoir sans cesse faire plus avec moins, savoir que les gens attendent longtemps avant d'avoir accès aux services, voir son jugement clinique et son autonomie professionnelle constamment remis en cause pour des motifs administratifs et budgétaires, c'est très éprouvant pour le personnel clinique, qui a à cœur de donner des soins de qualité », explique Marie-Ève Meilleur.

La porte-parole syndicale estime que les accidents de travail sont plus nombreux parce que l'exigence de performance statistique incite les employés à tout faire plus vite et parce que les employeurs limitent le temps consacré aux formations en santé et sécurité du travail par souci d'économie. « Les risques de se blesser sont beaucoup plus grands dans ces conditions », conclut-elle.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. Dans les Laurentides, elle compte 1 897 membres

- 30 -

Pour renseignements :
Marie-Ève Meilleur, responsable politique de la région des Laurentides
Téléphone : 514.608.4104 (cell.)